

Nancy, le 27/09/19

MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION D'ASSOCIATION HOSPITALO-UNIVERSITAIRE ENTRE L'UNIVERSITE DE LORRAINE, LE CHRU DE NANCY ET LE CHR METZ-THONVILLE

Le 15 novembre prochain, l'Université de Lorraine et ses facultés de médecine, d'odontologie et de pharmacie, le CHRU de Nancy et le CHR Metz-Thionville vont signer une convention d'association hospitalo-universitaire. Cette démarche ambitieuse doit favoriser la mise en place d'un Ensemble Hospitalier Universitaire.

Le CHRU Nancy et le CHR Metz-Thionville promeuvent depuis plusieurs années un rapprochement entre leurs deux établissements. Une nouvelle étape sera franchie très prochainement avec la signature d'une convention d'association hospitalo-universitaire qui concernera les missions dévolues à tout centre hospitalier universitaire : l'organisation des soins de recours, l'enseignement théorique et pratique ainsi que la recherche.

Ce rapprochement favorisera la mise en place d'un Ensemble Hospitalier Universitaire, qui en matière de recherche, d'innovation et d'enseignement coordonnera les moyens afférents, à une échelle grande région, voire européenne lui assurant une taille critique ainsi que la nécessaire visibilité à l'échelle internationale, garantissant aux deux établissements une attractivité renforcée. Les deux établissements resteront autonomes.

En termes de méthode de travail, quelques services pilotes seront retenus dans une première phase pour travailler à un projet hospitalo-universitaire commun entre les équipes des deux établissements et de la faculté compétente. Progressivement, l'ensemble des services de part et d'autre, a vocation à entrer dans la démarche.

Des postes universitaires verront le jour dans les équipes du CHR Metz-Thionville. Les praticiens identifiés dans ce cadre pourront être accompagnés par l'ensemble des acteurs, afin de construire ensemble et pas-à-pas, une carrière universitaire pour ceux qui le souhaiteront.

La démarche sera progressive. L'élaboration du projet hospitalo-universitaire ainsi que sa mise en œuvre demandent en effet un investissement important des équipes de part et d'autre ainsi que de l'ensemble de chaque institution.

La convention sera finalisée dans les prochains jours avant d'être soumise aux instances consultatives de l'ensemble des signataires de la convention d'association. La date de signature, en présence des élus du Sillon Lorrain est prévue le 15 novembre prochain.

Contacts presse

Université de Lorraine : Fanny Lienhardt,
fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr

ARS Grand Est : Laura Philis, ars-grandest-presse@ars.sante.fr

CHRU de Nancy : Emilie Toupenet, e.toupenet@chru-nancy.fr

CHR Metz-Thionville : e.goettmann@chr-metz-thionville.fr